

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n°1 du 27 avril 2021



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### ORGANISATION DU DISPOSITIF BSV VIGNE 2021

2021 constitue la **13<sup>ème</sup> campagne** du BSV Vigne Bourgogne-Franche-Comté. Le réseau est cette année constitué de près de **285 parcelles de référence suivies par 85 observateurs de 25 structures différentes.**

#### Animateur BSV Vigne Bourgogne - Franche Comté

Pierre PETITOT (CA21 - délégation CRA BFC)

Suppléant : Benoit BAZEROLLE (CA21 - délégation CRA BFC)

#### Correspondants départementaux

Saône et Loire : Christine DUBUS (CA71)

Côte d'Or : Pierre PETITOT/Benoît BAZEROLLE/Lise-Marie LALES (CA21)

Yonne : Fanny DOMIN (CA89)

Nièvre : Florian BUSSY (SICAVAC)

Franche-Comté : Rachel OUTHIER (SVJ/CA39)

#### Cellule d'Analyse de Risque composée de 4 membres

Sylvie JACOB (FREDON Bourgogne), Pierre PETITOT (CA21), François-Michel BERNARD (IFV) et Philippe MANGOLD (représentant GIE BFC AGRO).

**Rédaction du BSV :** au sein de la Cellule d'Analyse de Risque, le pilotage de la rédaction de la version de travail (lundi après-midi) est tournant entre les 3 techniciens de la CA21. La validation de la version finale (mardi matin) est aussi gérée de manière tournante chaque semaine entre les 4 correspondants départementaux (hors Nièvre).

**Le budget consacré à la réalisation du Bulletin de Santé du Végétal Vigne subit une nouvelle baisse en 2021 (-14%). Depuis 2018, la baisse de budget atteint -37% pour la filière Vigne.** Dans ce contexte, l'adaptation du nombre de bulletins par campagne qui avait débuté en 2019 se poursuit en 2021.

**Le 1<sup>er</sup> BSV de ce jour apporte des informations sur la modélisation et les suivis biologiques de début de campagne.**

### STADES VEGETATIFS

Suite aux fortes gelées qui ont impacté une grande partie du vignoble et à l'hétérogénéité végétative qui s'en est suivie, il est très difficile à l'heure actuelle de déterminer le stade moyen dans de nombreuses parcelles. Ainsi, seuls les stades les plus tardifs et les plus précoces sont référencés dans le tableau ci-dessous.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône et Loire	Bourgeon dans le coton	4-5 feuilles étalées
Côte d'Or		3-4 feuilles étalées
Yonne		3-4 feuilles étalées
Nièvre		3-4 feuilles étalées
Franche-Comté		2 feuilles étalées



**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS





### GEL

Près de 3 semaines après les épisodes gélifs des 06 au 09 avril, l'estimation des dégâts se précise suite à la reprise récente d'une pousse active. Pendant cet épisode, les températures sont descendues à -7/-8°C (sous abri, à hauteur des bourgeons). Les parcelles les plus touchées correspondent en grande partie aux vignes qui étaient les plus précoces au moment du gel, notamment les Chardonnays et les dégâts ont encore été accentués par les averses de neige qui se sont produites dans la nuit du 6 au 7 avril.

### MILDIU

**Situation - Maturité des œufs d'hiver** : en 2021 ce suivi est effectué sur **15 sites** en Bourgogne Franche-Comté : 8 en Côte d'Or (5 CA21 + 3 BSUD), 4 en Saône et Loire (3 CA71 + 1 BSUD), 1 dans la Nièvre et 2 en Franche-Comté.

Les structures effectuant ce suivi sont : Chambres d'Agriculture 21, 71, SICAVAC, Société de Viticulture du Jura et Coopérative Bourgogne du Sud.

**A ce jour, la maturité n'est acquise sur aucun des sites de suivi en Bourgogne Franche-Comté.**

Les dernières mises en incubation donnent les temps de germination suivants dans les différents vignobles :

- 3,5 à 4 jours en Côte d'Or
- 2,5 à 3 jours en Saône et Loire
- 2 à 3 jours en Franche-Comté.
- 5 jours dans la Nièvre

**Pour rappel, la maturité des œufs d'hiver est considérée acquise lorsque leur germination en milieu contrôlé (20°C et humidité saturante) a lieu en moins de 24 heures.**

**Analyse de Risque** : même si de nombreuses parcelles ont déjà ou vont prochainement atteindre le stade de début de sensibilité à la maladie (éclatement du bourgeon), la maturité qui n'est pas encore atteinte et le temps globalement sec des dernières semaines contribuent à maintenir **le risque à un niveau nul pour l'instant.**

### OÏDIUM

**Situation - Modélisation SOV** : le modèle SOV (Système Oïdium Vigne) donne dès le début de campagne une **tendance globale** sur le risque oïdium de l'année à venir. Sur la base des données météorologiques des 2 années précédentes, cet outil calcule pour chaque poste de référence un indice de risque global. Cet indice, compris entre 0 et 100, fournit dès le début de campagne **une tendance de la pression oïdium de l'année**. Les données simulées doivent être validées par le suivi sur le terrain de témoins non traités qui indiquent le développement réel de la maladie.

**Les indices de risque global SOV pour 2021 sont maintenant disponibles.** Ils ont été calculés à partir des données météo fournies par le réseau Climéo (financé par BIVB et Chambre Régionale d'Agriculture) et transférées sur le serveur Epicure de l'IFV (propriétaire du modèle SOV).

Les simulations effectuées sur **16 postes météo de références du vignoble de Bourgogne-Franche Comté donnent partout un indice de risque global oïdium 2021 très élevé (99 sur 100).**

Selon les vignobles, ces valeurs sont comparables à 2018, 2015 ou 2012.

**Analyse de Risque** : d'après les indices de risque global définis par SOV, **le risque oïdium peut être qualifié de très élevé.**

**Nous rappelons que dans tous les cas de figure, la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées.**

## BLACK-ROT

**Situation - Maturité des périthèces** : le suivi 2021 est effectué sur **4 sites** en Bourgogne Franche-Comté qui se situent en Côte d'Or (2 CA21 + 1BSUD), et en Saône et Loire (1 CA71).

**Sur la base de ces suivis, il apparaît que la maturité n'est pas encore atteinte.**

**Analyse de Risque : le risque vis-à-vis de cette maladie est actuellement nul.**

## VERS DE GRAPPE

**Situation** : avec le redoux récent, **le vol de 1<sup>ère</sup> génération a débuté dans la plupart des secteurs**, à l'exception des zones tardives. Pour l'instant, les captures sont globalement faibles avec tout au plus quelques papillons d'eudémis ou de cochylis.

**Prochain BSV : mardi 04 mai ou mardi 11 mai  
selon évolution de la situation**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-comté, (CRABFC) et rédigé par le représentant de la CRABFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-comté, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées en 2021 par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRABFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité** ».

Avec la participation financière de :

